



**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Montréal, le 19 mars 2024

Commission de l'économie et du travail  
Madame Nathalie Belhumeur  
Secrétaire  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 3e étage  
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Consultation sur le projet de loi 51 visant à moderniser l'industrie de la construction – Proposition du comité d'experts sur la gestion des résidus générés du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)

Madame Belhumeur,

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) a pour objectif fondamental que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime. Selon le Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles de RECYC-QUÉBEC, chaque année, environ 3,5 millions de tonnes de résidus sont générées sur les chantiers du Québec. De ce nombre, près de la moitié, soit 1,7 million de tonnes, sont dirigées directement vers l'élimination.

Engagé dans la saine gestion des matières résiduelles, le Québec poursuit ses efforts afin de diminuer la pression sur les ressources primaires et encourager l'économie circulaire. Ainsi, en raison de la dimension économique pour le Québec que représente le secteur de la construction, une saine gestion des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) sur les chantiers est rendue nécessaire. Cette saine gestion implique le développement de filières de récupération, de réemploi, de recyclage et de valorisation de ces matières. De plus, plus globalement, la durabilité est devenue une préoccupation majeure dans l'industrie de la construction et à juste titre. Les acteurs du milieu, doivent prendre conscience de l'impact significatif que le choix d'opter pour des matériaux durables et de qualité peut avoir sur la réduction de ce qui se rend à l'enfouissement à la fin de la vie d'un bâtiment.

Depuis octobre dernier, *le Comité d'experts sur la gestion des résidus de CRD*, piloté par RECYC-QUÉBEC, travaille à la recherche de solutions efficaces à mettre de l'avant à brève échéance pour réduire les quantités de résidus de CRD éliminées. Dans une optique d'économie circulaire, ce comité, composé de 17 experts du secteur de la construction (voir liste en annexe) réfléchit à différentes mesures concrètes pour opérer un changement important dans les pratiques actuelles de l'industrie, des donneurs d'ordres jusqu'aux recycleurs, en passant par les chantiers. Leur plan d'action sera déposé dans quelques semaines.

Dans le contexte où le gouvernement désire moderniser le secteur de la construction au Québec, nos organisations souhaitent réitérer et souligner un enjeu d'importance liés à la saine gestion des résidus de CRD sur les chantiers et propose minimalement que soient instaurés des programmes de formation et d'éducation des travailleurs et des travailleuses relativement à l'application de pratiques plus respectueuses de l'environnement sur les chantiers.

De plus, l'industrie de la construction fait face à une pression importante visant à réduire l'impact carbone de ses activités d'où l'importance d'implanter de nouvelles pratiques sur les chantiers et tout au long de la chaîne de valeur.

Des projets pilotes réalisés au cours de la dernière année révèlent le besoin d'informer et d'éduquer les travailleurs et les travailleuses de la construction sur le rôle qu'ils peuvent jouer face aux nouveaux enjeux environnementaux, pour prendre le virage de l'économie circulaire, atteindre les objectifs du gouvernement et répondre aux préoccupations des citoyens.

Par conséquent, le Comité d'experts sur la gestion des résidus de CRD piloté par RECYC-Québec recommande :

D'inclure au projet de loi, de la formation dans le parcours scolaire d'apprentissage des métiers de la construction ainsi qu'à la formation continue des travailleurs et des travailleuses du secteur de la construction sur des thèmes tels que l'écogestion de chantier et la saine gestion des résidus de CRD, la déconstruction, le réemploi, etc.
---

Cette recommandation spécifique à la formation de la main d'œuvre s'inscrit dans la foulée du rapport du BAPE sur l'État des lieux et la gestion des résidus ultimes et permettrait, rendu public en janvier 2022, selon le comité d'experts, d'améliorer le projet de loi, et ce, en concordance avec les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, du Plan d'action 2019-2024 et de la Stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO).

Enfin, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ainsi que RECYC-QUÉBEC, sont disponibles afin de soutenir le développement du contenu de programmes de formation. De même, le comité d'expert pourrait également être appelé à devenir un partenaire privilégié dans l'élaboration de ces formations sur les aspects reliés aux thématiques entourant la saine gestion des résidus de CRD.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Les membres du comité de gestion sur la gestion des résidus de CRD

**Annexe 1**  
**Comité d'experts sur la gestion des résidus générés du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)**

<b>Organisation</b>	<b>Représentant</b>
<b>RECYC-QUÉBEC</b>	Emmanuelle Géhin, Présidente directrice générale Luc Morneau, Conseiller en environnement
<b>Union des municipalités du Québec (UMQ)</b>	Charlotte Legault-Bélanger, Conseillère aux politiques – Environnement et développement durable
<b>Fédération des municipalités du Québec (FQM)</b>	Valérie Leblanc Directrice, Service de gestion des matières résiduelles, MRC Haute-Yamaska
<b>Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR)</b>	Jean-Luc Mercure, Administrateur de l'AOMGMR et conseiller stratégique au développement des affaires et des projets à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
<b>Regroupement des récupérateurs et des recycleurs de matériaux de construction et de démolition du Québec (3R MCDQ)</b> <b>Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)</b>	Sylvain Martel Président du conseil d'administration et directeur des approvisionnements, Tafisa Canada
<b>Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ)</b>	Kevin Morin, Directeur général
<b>Bâtiment Durable Québec</b>	Paul-Antoine Troxler, Directeur, éducation et recherche, directeur général par intérim
<b>Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)</b>	Karine Casault Directrice principale, communications stratégiques et développement durable
<b>Association de la construction du Québec (ACQ)</b>	Catherine Guay, Conseillère aux affaires corporatives et associée écologique LEED®
<b>Association des Constructeurs de Routes et Grands Travaux du Québec (ACRGTO)</b>	Pierre Tremblay, Directeur du secteur science, technologie et innovation
<b>Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ)</b>	David Dinelle, Directeur des affaires publiques et des relations gouvernementales
<b>Société québécoise des infrastructures (SQI)</b>	Anik Bastien Thouin

	Conseillère en Dével. durable
<b>Ordre des architectes du Québec (OAQ)</b>	Bruno Demers Directeur général Architecture sans frontière Québec (ASFQ)
<b>Fédération des travailleurs du Québec (FTQ Construction)</b>	Philippe Lapointe Conseiller en communications
<b>Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC)</b>	Hortense Montoux Chargée de projet, Lab construction